LA VOIX DE L'ENFANT
Notre combat, c'est leur avenir

Pantin, le 6 décembre 2021

UN SURVEILLANT D'INTERNAT RENVOYE DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE TROYES POUR DES AGRESSIONS SEXUELLES COMMISES SUR 16 ELEVES ET SON BEAU-FILS

Le 7 décembre prochain, La Voix De l'Enfant sera partie civile devant le Tribunal correctionnel de Troyes qui aura à juger un surveillant d'internat, pour des faits d'agressions sexuelles sur plusieurs mineurs ainsi que pour avoir enregistré, détenu et consulté des images pédopornographiques.

Le prévenu, âgé d'une cinquantaine d'années, usait de sa fonction de surveillant d'internat pour agresser sexuellement des élèves sous prétexte de pratiquer des soins.

Certains enfants n'avaient pas conscience des violences subies. Aussi, La Voix De l'Enfant tient à souligner l'indispensabilité de la prévention des violences sexuelles par une éducation des enfants dès la maternelle. Elle est convaincue qu'une véritable politique de prévention pour libérer la parole des enfants et des adolescents doit permettre d'enclencher les procédures judiciaires le plus tôt possible et ainsi limiter la poursuite des agressions sexuelles, favoriser la manifestation de la vérité tout en protégeant les jeunes victimes par une prise en charge médico-sociale.

La Voix De l'Enfant rappelle par ailleurs que la protection des enfants passe également par une réelle prise en charge des auteurs de violences sexuelles. Afin de prévenir la récidive, elle appelle au recours effectif à l'injonction de soin.

La Voix De l'Enfant sera représentée par Maître Mélinda DEVIDAL GAROMPOLO, avocate au barreau de Sens.

1981-2021

Pour tout contact :

La Voix De l'Enfant
Martine Brousse - Présidente
06.22.80.82.82

Me Mélinda DEVIDAL GAROMPOLO
Avocate au barreau de Sens
06.30.13.09.89

Chloé Raymondeau
Agence Les Communicants
07.57.49.38.36